

Grande-Vallée—Comté de Gaspé.—M. Georges Brousseau en remplacement de M. Joseph Langlois.

Gaspé Nord—Comté de Gaspé.—MM. Alexander Aska et Félix Miller en remplacement de MM. William Miller et Robert Aska.

St. Grégoire—Comté de Nicolet.—Le Rév. M. Léandre Tourigny en remplacement du Rév. M. Jean Harper.

St. Roch-Sud—Comté de Québec.—M. George Paquet en remplacement de lui-même, et M. Joseph Leclerc en remplacement de M. François Bélanger.

Tewkesbury No. 2—Comté de Québec, (nouvelle municipalité).—MM. James Whalen, Alexander McKee, James Cullen, Michael Whalen et James McKee.

Ashford—(Nouvelle municipalité), Comté de l'Islet.—Le Rév. M. Alph. Casgrain et MM. Elzéar Pelletier, Louis Fournier, François Lévêque et Jean Baptiste Jean.

SYNDIC D'ÉCOLE.

M. William Mead Pattison pour le "Grammar School" de Frelighsburg dans le comté de Missisquoi, en remplacement de Jane Freligh.

ÉRECTION ET CHANGEMENT DE DÉLIMITATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en Conseil en date du 19 Octobre dernier,

1. Ériger en municipalité scolaire le Township d'Ashford dans le Comté de l'Islet, en y comprenant la partie de Ste. Louise, dans le même comté, connue sous le nom de "Reste du quatrième rang."

2. Assigner à la municipalité scolaire de Ste. Louise, dans le comté de l'Islet, les limites telles que décrites dans le décret canonique, en date du douze novembre mil huit cent cinquante-neuf, savoir : 1. la ligne du Chemin de fer du Grand-Tronc formera la séparation entre la desserte de la paroisse de St. Roch des Aulnets et celle de la paroisse de Ste. Louise, depuis la paroisse de St. Jean-Port-Joli, jusqu'à la route qui monte de l'église de la première à celle de la seconde ; 2. depuis la route ci-dessus mentionnée jusqu'à la paroisse de Ste. Anne Lapocatière, la ligne de séparation entre les dites deux dessertes sera la même que celle qui sépare l'une de l'autre les dites paroisses de St. Roch et de Ste. Louise, telle qu'elle est désignée dans le dit décret d'érection de la dite paroisse de Ste. Louise, excepté que les emplacements déjà concédés ou qui le seront à l'avenir au nord de la route de la Haute-Ville, seront desservis à la dite paroisse de Ste. Louise.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Victoire Simard et Lydie Tremblay. Mlle Tremblay a reçu un diplôme de 2de classe le 1er de mai dernier.

25 août 1869.

M. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Elise Roy et Exorée St. Laurent.

3 août 1869.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Olive Vallée et Mathilde Garant.

Deuxième classe F.—Emilie Grondin, Lucie Lessard et Clotilde Lessard.

17 août 1869.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 2de classe A.—Mlles Isabella Armstrong et M. John Baird.

6 juillet 1869.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

Académie, 1ère classe A.—M. Alonzo Lee Holmes.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlle Eliza A. Loring.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Mary L. Munn et MM. Robert Scholefield et William Robert Ward.

Deuxième classe.—MM. James Broughton et Henry Cunningham.

2 novembre 1869.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Clémentine Bossé et M. François-Xavier Blouin.

2 novembre 1869.

E. J. FLYNN,
Secrétaire.

ERRATA.—Parmi les Avis Officiels dans le dernier numéro, au titre : Nomination de Commissaires d'Ecoles, au lieu de : Le soussigné a l'honneur de recommander, etc., lisez : Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil en date du 4 août de faire les nominations suivantes, etc., etc., etc.

Comté d'Iberville, St. Athanase.—M. Jean Bouchard en remplacement de Michel Massé et non Michel Mahé.

Comté de Témiscouata, St. Arsène.—MM. Joseph Roy et Georges Dionne et non George Derome.

Au titre Erections, annexions, etc., de Municipalités scolaires, au lieu de : Le soussigné a l'honneur de recommander, etc., lisez : Il a plu au Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil en date du 4 août, faire les changements suivants pour les municipalités ci-après désignées, etc.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUEBEC), OCTOBRE 1869.

Petite Revue Mensuelle.

La *Petite Revue* du mois de septembre a laissé le Prince Arthur dans le Haut-Canada dont les villes ont fait un concert de fêtes à Son Altesse Royale. Rien de plus empressé, ni de plus somptueux. Cependant, Montréal n'a pas encore montré tout son savoir-faire : cette ville tient encore en réserve de bien belles choses, puisqu'elle entend surpasser ce qu'elle a déjà fait. C'est le 8 octobre que le Prince Arthur y est arrivé, après avoir admiré, sur sa route, les beautés du grand fleuve, sauté ses rapides impétueux, et reçu les joyeux hommages des villages nombreux assis sur ses bords.

L'opulente cité avait revêtu ses habits des beaux jours. Les drapeaux abondaient partout, et tous les palais que le commerce s'est bâtis sur la rue Notre-Dame avaient chargé leurs façades de banderolles, de panaches et de riches fourrures. Chaque fenêtre encadrait un groupe de figures joyeuses, des dames et des fleurs.

Le Prince, en débarquant, reçut l'adresse obligée de la Corporation et y répondit très-gracieusement. Ensuite, le long cortège défila par les rues, sous des arcs de triomphe et au milieu d'une foule compacte qui acclamait, et que Son Altesse Royale saluait avec bienveillance. Là s'est bornée la démonstration ; sur un désir exprès, les grandes fêtes officielles sont remises à plus tard. On ne perdra rien pour attendre. Et le Prince, qui s'est montré assez satisfait du début pour en télégraphier à son auguste mère, ne saurait être déçu. En attendant, Son Altesse a aussi visité la capitale fédérale et toutes les beautés naturelles qui distinguent le haut-Outaouais. Une société choisie l'accompagnait partout. La chasse, la pêche, les excursions, les grands dîners, les levers, les bals, tout a été prodigué en son honneur. Et maintenant, Son Altesse est de retour à Montréal, où elle se repose de toutes ces fêtes en visitant tour à tour les institutions remarquables, en présidant aux jeux à la mode, et en vaquant comme un bon officier aux devoirs de son régiment.

On a dit souvent que la politique n'a pas de loisirs, et ceux qui l'ont dit en parlaient, sans doute, par expérience. Ce que nous savons bien, c'est qu'elle n'en a eu guère dans le mois d'octobre. Jusqu'aux fénies, que tout le monde croyait morts d'inanition, qui se sont permis de venir la troubler ; on l'a dit du moins, quoiqu'on ait mis en cela un peu de mystère et donné occasion à toutes sortes de bruits. On disait que le Prince Arthur allait être enlevé d'Outaouais par les audacieux de la confrérie, et qu'il serait remis aux Etats-Unis comme un gagé de l'affranchissement de l'Irlande, des réclamations de l'Alabama, et, par conséquent, de l'annexion du Canada à la république ambitieuse. A entendre ce qu'on disait, c'était Bertrand tout pur qui voulait que Raton lui tirât les marrons du feu !